

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION

- 1. Title
- 2. Number
- 3. Purpose
- 4. Applicability
- 5. Effective Date

B. REQUIREMENTS

R1 and R2

C. MEASURES

M1 and M2

D. COMPLIANCE

- 1. Compliance Monitoring Process
 - 1.1 Compliance Monitoring Responsibility
 - 1.2 Compliance Monitoring Period and Reset Timeframe
 - 1.3 Data Retention
 - 1.4 Additional Compliance Information
- 2. Levels of Non-Compliance
 - 2.1 Level 1
 - 2.2 Level 2
 - 2.3 Level 3
 - 2.4 Level 4

E. REGIONAL DIFFERENCES

VERSION HISTORY

A. INTRODUCTION

- 1. Titre
- 2. Numéro
- 3. Objet
- 4. Applicabilité
- 5. Date d'entrée en vigueur

B. EXIGENCES

E1 et E2

C. MESURES

M1 et M2

D. CONFORMITÉ

- 1. Processus de vérification de la conformité
 - 1.1 Responsabilité de la vérification de la conformité
 - 1.2 Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité
 - 1.3 Conservation des données
 - 1.4 Autre information sur la conformité
- 2. Niveaux de non-conformité
 - 2.1 Niveau 1
 - 2.2 Niveau 2
 - 2.3 Niveau 3
 - 2.4 Niveau 4

E. DIFFÉRENCES RÉGIONALES

HISTORIQUE DES VERSIONS

Ch.	English Version		Version française
-----	-----------------	--	-------------------

A. Introduction / Introduction

1.	Title: Under-Voltage Load Shedding Program Performance	1.	Titre : Efficacité du programme de délestage en sous-tension
2.	Number: PRC-022-1	2.	Numéro : PRC-022-1
3.	Purpose: Ensure that Under Voltage Load Shedding (UVLS) programs perform as intended to mitigate the risk of voltage collapse or voltage instability in the Bulk Electric System (BES).	3.	Objet : Obtenir l'assurance que les programmes de délestage en sous-tension fonctionnent comme prévu afin de réduire les risques d'un affaissement ou d'une instabilité de la tension sur le réseau de transport principal.
4.	Applicability	4.	Applicabilité
4.1	Transmission Operator that operates a UVLS program.	4.1	Exploitant du réseau de transport qui met en application un programme de délestage en sous-tension
4.2	Distribution Provider that operates a UVLS program.	4.2	Distributeur qui met en application un programme de délestage en sous-tension.
4.3	Load-Serving Entity that operates a UVLS program.	4.3	Responsable de l'approvisionnement qui met en application un programme de délestage en sous-tension.
5.	Effective Date: May 1, 2006	5.	Date d'entrée en vigueur : 1 ^{er} mai 2006

B. Requirements / Exigences

R1	Each Transmission Operator, Load-Serving Entity, and Distribution Provider that operates a UVLS program to mitigate the risk of voltage collapse or voltage instability in the BES shall analyze and document all UVLS operations and Misoperations. The analysis shall include:	E1	Chaque exploitant du réseau de transport, responsable de l'approvisionnement et distributeur qui met en application un programme de délestage en sous-tension en vue de réduire les risques d'un affaissement ou d'une instabilité de la tension sur le réseau de transport principal doit analyser et documenter le bon fonctionnement et tous les fonctionnements incorrects de ses systèmes de délestage en sous-tension. L'analyse doit comprendre :
R1.1	A description of the event including initiating conditions.	E1.1	une description de l'incident y compris des conditions à son origine,
R1.2	A review of the UVLS set points and tripping times.	E1.2	un examen des points de consigne et des délais de déclenchement associés au délestage en sous-tension,

Traduction française de la norme de la NERC PRC-022-1

Under-Voltage Load Shedding Program Performance

Efficacité du programme de délestage en sous-tension

Ch.	English Version		Version française
R1.3	A simulation of the event, if deemed appropriate by the Regional Reliability Organization. For most events, analysis of sequence of events may be sufficient and dynamic simulations may not be needed.	E1.3	une simulation de l'incident, si cette mesure est jugée appropriée par l'organisation régionale de fiabilité. Dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire d'effectuer des simulations dynamiques; une analyse de la séquence des événements est suffisante,
R1.4	A summary of the findings.	E1.4	un sommaire des résultats,
R1.5	For any Misoperation, a Corrective Action Plan to avoid future Misoperations of a similar nature.	E1.5	le plan de mesures correctives établi à la suite de chaque incident pour empêcher qu'il ne se reproduise.
R2	Each Transmission Operator, Load-Serving Entity, and Distribution Provider that operates a UVLS program shall provide documentation of its analysis of UVLS program performance to its Regional Reliability Organization within 90 calendar days of a request.	E2	Chaque exploitant du réseau de transport, responsable de l'approvisionnement et distributeur qui met en application un programme de délestage en sous-tension doit fournir la documentation sur l'analyse de l'efficacité de son programme de délestage en sous-tension à son organisation régionale de fiabilité dans un délai d'au plus 90 jours civils après en avoir reçu la demande.

C. Measures / Mesures

M1	Each Transmission Operator, Load-Serving Entity, and Distribution Provider that operates a UVLS program shall have documentation of its analysis of UVLS operations and Misoperations in accordance with Requirement 1.1 through 1.5.	M1	Chaque exploitant du réseau de transport, responsable de l'approvisionnement et distributeur qui met en application un programme de délestage en sous-tension doit conserver la documentation sur son analyse du bon fonctionnement et des fonctionnements incorrects de son programme de délestage en sous-tension conformément aux exigences E1.1 à E1.5.
M2	Each Transmission Operator, Load-Serving Entity, and Distribution Provider that operates a UVLS program shall have evidence that it provided documentation of its analysis of UVLS program performance within 90 calendar days of a request by the Regional Reliability Organization.	M2	Chaque exploitant du réseau de transport, responsable de l'approvisionnement et distributeur qui met en application un programme de délestage en sous-tension doit conserver les éléments de preuve qui attestent qu'il a fourni sur demande la documentation sur son analyse de l'efficacité de son programme à son organisation régionale de fiabilité dans un délai d'au plus 90 jours civils.

D. Compliance / Conformité

1.	Compliance Monitoring Process	1.	Processus de vérification de la conformité
1.1	Compliance Monitoring Responsibility Regional Reliability Organization.	1.1	Responsabilité de la vérification de la conformité Organisation régionale de fiabilité.

Ch.	English Version		Version française
1.2	Compliance Monitoring and Reset Time Frame One calendar year.	1.2	Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité Une année civile.
1.3	Data Retention Each Transmission Operator, Load-Serving Entity, and Distribution Provider that operates a UVLS program shall retain documentation of its analyses of UVLS operations and Misoperations for two years. The Compliance Monitor shall retain any audit data for three years.	1.3	Conservation des données Chaque exploitant du réseau de transport, responsable de l’approvisionnement et distributeur qui met en application un programme de délestage en sous-tension doit conserver la documentation sur son analyse du bon fonctionnement et des fonctionnements incorrects pendant une période de deux ans. Le vérificateur de la conformité doit conserver les données sur les audits pendant trois ans.
1.4	Additional Compliance Information Transmission Operator, Load-Serving Entity, and Distribution Provider shall demonstrate compliance through self-certification or audit (periodic, as part of targeted monitoring or initiated by complaint or event), as determined by the Compliance Monitor.	1.4	Autre information sur la conformité Chaque exploitant du réseau de transport, responsable de l’approvisionnement et distributeur doit établir la preuve de sa conformité au moyen d’une autocertification ou d’un audit (audit périodique, audit ponctuel ou audit sur plainte ou incident), selon ce qui aura été déterminé par le vérificateur de la conformité.
2.	Levels of Non-Compliance	2.	Niveaux de non-conformité
2.1	Level 1: Not applicable	2.1	Niveau 1 : Ne s’applique pas
2.2	Level 2: Documentation of the analysis of UVLS performance was provided but did not include one of the five requirements in R1.	2.2	Niveau 2 : La documentation sur l’analyse de l’efficacité du programme de délestage en sous-tension a été fournie, mais elle ne contient pas un des cinq éléments définis à l’exigence E1.
2.3	Level 3: Documentation of the analysis of UVLS performance was provided but did not include two or more of the five requirements in R1.	2.3	Niveau 3 : La documentation sur l’analyse de l’efficacité du programme de délestage en sous-tension a été fournie, mais elle ne contient pas au moins deux des cinq éléments définis à l’exigence E1.
2.4	Level 4: Documentation of the analysis of UVLS performance was not provided.	2.4	Niveau 4 : La documentation sur l’analyse de l’efficacité du programme de délestage en sous-tension n’a pas été fournie.

E. Regional Differences / Différences régionales

None identified.	Aucune n’a été établie.
------------------	-------------------------

Version History

Version	Date	Action	Change Tracking
Version 1	12/01/2005	<ol style="list-style-type: none"> 1. Removed comma after 2004 in “Development Steps Completed,” #1. 2. Changed incorrect use of certain hyphens (-) to “en dash” (–) and “em dash (—).” 3. Added heading above table “Future Development Plan.” 4. Lower cased the word “region,” “board,” and “regional” throughout document where appropriate. 5. Added or removed “periods” where appropriate. 6. Changed “Timeframe” to “Time Frame” in item D, 1.2. 	01/20/2006

Historique des versions

Version	Date	Intervention	Suivi des modifications
Version 1	2005/12/01	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suppression de la virgule après « 2004 », sous « Development Steps Completed #1 » dans la version anglaise. 2. Remplacement de certains tirets (-) par des tirets courts (–) ou des tirets longs (—). 3. Ajout d’un en-tête au-dessus du tableau intitulé « Future Development Plan » dans la version anglaise. 4. Insertion de minuscules dans les mots « region », « board » et « regional » partout dans la version anglaise. 5. Ajout ou suppression de points au besoin. 6. Remplacement de « Timeframe » par « Time Frame » dans le titre de la rubrique D. 1.2. de la version anglaise. 	2006/01/20